

RÉSUMÉ DE TOUTE L'ENCYCLIQUE

PAR LE PAPE LUI-MÊME

Une des parties les plus intéressantes de l'encyclique *Libertas*, c'est le résumé que le Pape a voulu nous donner lui-même de tout son enseignement. Nous en avons usé pour notre analyse de cet important document : nous ne pouvions avoir de plus sûr guide pour pénétrer la pensée de Léon XIII que Léon XIII lui-même. Nous avons pris dans ce résumé, et rapporté aux chapitres qu'ils concernent, les éclaircissements et développements qu'il y a ajoutés à sa première exposition. Nous n'avons donc plus à commenter ce résumé : le travail est fait.

Mais il nous faut encore revenir sur les deux formules dans lesquelles Léon XIII a condensé les deux parties de son encyclique, parce que, mal entendues en elles-mêmes et rapprochées d'autres formules semblables qui se lisent à différents endroits de l'encyclique, elles pourraient donner lieu à une interprétation qui restreindrait l'étendue et la portée de l'encyclique *Libertas* au point de n'en laisser presque rien subsister.

Léon XIII, dans son résumé, récapitule ainsi toute la première partie de l'encyclique : « Nous disons en résumé que l'homme doit nécessairement rester tout entier dans une dépendance réelle et incessante à l'égard de Dieu, et que, par conséquent, il est absolu-

ment impossible de comprendre la liberté de l'homme sans la soumission à Dieu et l'assujettissement à sa volonté. »

Tout le fond de la seconde partie est contenu dans cette autre phrase, qui est la contre-partie de la précédente : « Nier cette souveraineté de Dieu, ou refuser de s'y soumettre, ce n'est pas la liberté, c'est abus de la liberté et révolte, et c'est principalement d'une telle disposition d'âme que se constitue et que naît le vice capital du libéralisme. » Viennent ensuite les trois degrés du *libéralisme* et les règles concernant les *libertés modernes*.

De ces deux formules on pourrait être tenté de conclure que le Souverain Pontife ne réprovoque le *libéralisme* que quand il va jusqu'à cet excès de nier théoriquement la souveraineté de Dieu, ou de professer formellement la révolte contre lui. Il n'y aurait de condamnées que les formules dogmatiques ou théoriques exprimant les négations de l'athéisme ou du déisme déclarés, du naturalisme et du rationalisme catégoriquement professés, d'une révolte formelle et directe contre l'autorité même de Dieu.

S'il en était ainsi, les catholiques pourraient encore défendre les *libertés modernes*, à la seule condition de ne pas pousser l'idée libérale jusqu'à ces extrêmes. Il leur suffirait pour cela d'éviter autant que possible les questions de principes, de se cantonner à peu près exclusivement dans les questions pratiques, et de se refuser à reconnaître aucune théorie. On appliquerait le système des libertés à tous les cas qui se présenteraient ; et, lors même que l'induction serait devenue complète,

on refuserait d'en dégager le principe, sous prétexte que le principe est de l'ordre purement théorique. Avec cela, on éviterait les réprobations de l'encyclique, et le *libéralisme* serait *pratiquement* sauvé.

Ce serait fort bien, si l'encyclique *Libertas* se bornait à condamner les principes extrêmes, les premiers fondements du *libéralisme*. Mais cette interprétation restrictive est écartée par le texte même de l'encyclique. Léon XIII condamne sans doute, en premier lieu et principalement, les principes des erreurs libérales, l'athéisme, le naturalisme, le déisme; mais il réproouve aussi les conséquences de ces principes, non seulement au point de vue purement spéculatif, mais encore, ainsi que nous l'avons montré, dans leurs applications pratiques; il n'en tolère que ce que la nécessité exige et tant que dure cette nécessité qu'il désire voir disparaître. Ainsi, dans le résumé qu'il donne des trois degrés du *libéralisme*, après avoir exposé le premier et le plus extrême, après avoir dit que « c'est à la fois, sans nul doute, la plus grande dépravation de la liberté et la pire espèce de *libéralisme* », il ajoute : *Omninoque de hoc intelligi debent quæ hactenus contra diximus* : « C'est sur elle que doivent tomber sans restriction tous les blâmes que nous avons jusqu'ici formulés »; mais sans préjudice de la part qui est réservée aux degrés inférieurs, aux formes plus mitigées du *libéralisme*, que le Pape réproouve et réfute à leur tour.

Si les premiers principes seuls étaient condamnés, il n'est aucune théorie libérale, même des plus avancées, qu'on ne se crût encore en droit de défendre, parce qu'on n'en apercevrait pas la liaison intime avec ces

premières et fondamentales erreurs. Prenons un exemple. La souveraineté de la multitude a longtemps paru un dogme incontestable, au point que des théologiens trop peu pénétrants ont cru pouvoir affirmer que c'était l'enseignement des grands docteurs de l'école. Nous avons encore les oreilles pleines du bruit que faisaient en cette matière les grands noms de saint Thomas, de de Suarez et Bellarmin, invoqués, disons-le, bien à tort. Comment penser que cette doctrine puisse appartenir à une erreur extrême qui est « la plus grande dépravation de la liberté et la pire espèce de libéralisme » ? Et pourtant c'est le Pape lui-même qui la classe parmi les erreurs de cette première forme de libéralisme, dont il dit, outre les paroles que nous venons de rapporter : « De telles opinions effrayent par leur énormité même; et leur opposition manifeste avec la vérité, comme aussi l'immensité des maux dont nous avons vu qu'elles sont la cause, empêchent les partisans du *libéralisme* d'y donner tous leur adhésion. »

Nous ne devons donc point interpréter dans un sens restrictif les formules dans lesquelles le Souverain Pontife a condensé sa pensée au sujet des *libertés modernes*. Mais il faut, au contraire, les entendre de toutes les erreurs diversement conçues dont l'ensemble compose le *libéralisme*. Et lors même que nous n'apercevions pas la liaison nécessaire qui rattache chaque erreur particulière au principe général dont elles procèdent toutes, nous devrions en croire sur parole la haute et profonde intelligence du Pape.

Mais il ne doit pas être si difficile de constater avec combien de raison il a ainsi caractérisé d'un mot toute

l'erreur libérale, en disant que c'est le *Non serviam* de Satan, qu'elle consiste « à nier la souveraineté de Dieu, ou à refuser de s'y soumettre ». Et en effet, dans la synthèse où il ramène à trois degrés tous les systèmes libéraux, n'avons-nous pas vu qu'ils ont de commun la révolte contre Dieu : révolte universelle contre toutes les lois divines, dans le premier degré; contre toutes les lois divines positives, et spécialement contre la révélation, dans le deuxième degré; contre l'institution divine de l'Église, dans le troisième degré? Quant aux *libertés modernes* prises chacune en particulier, ne renferment-elles pas une révolte contre Dieu : la liberté des cultes, en déconsidérant la vraie religion que seule Dieu recommande, et en accordant droit de cité aux fausses religions que Dieu prohibe; la liberté de la parole et de la presse, en donnant licence au mal que Dieu défend, et en conduisant à l'oppression du bien que Dieu commande; et ainsi des autres?

Le vrai commentaire à donner aux paroles dans lesquelles le Pape a résumé sa pensée, c'est donc de montrer comment le caractère de révolte qu'il signale se trouve au fond de chacune des conceptions libérales, si spécieuses qu'elles paraissent. Car elles sont spécieuses, et Léon XIII a eu bien raison de donner, dans l'encyclique *Immortale Dei*, le conseil suivant : « Il faut prendre garde de se laisser tromper par la spécieuse honnêteté de ces libertés. »

C'est cette *spécieuse honnêteté* qui a séduit tant de bons catholiques, qui n'ont pas su descendre jusqu'aux conséquences ouvertement mauvaises de principes qu'ils croyaient honnêtes, ou remonter jusqu'aux principes

certainement impies de formules qui leur paraissaient acceptables. Ils doivent être profondément étonnés que le Pape assigne, comme source de ces théories qu'ils chérissaient, des erreurs dont le nom seul les fait reculer d'horreur. Avertis par la parole du docteur infailible, ils répudieront maintenant de la façon la plus complète des opinions dont la malice et la gravité ne sauraient désormais leur échapper.

Conformément à l'enseignement et aux ordres du Souverain Pontife, ils « penseront des *libertés modernes* ce qu'en pense l'Église »; il les regarderont, avec l'Église, « comme n'étant point désirables par elles-mêmes », « ni conformes à la raison », ni vraiment utiles ou nécessaires au bien de la société. Ils pourront, comme l'Église, « en vue d'une constitution particulière de l'État, acquiescer à certaines *libertés modernes*, non pas en les préférant en elles-mêmes, mais parce qu'il est expédient de les permettre ». Ils n'oublieront pas que, pour qu'elles puissent être tolérées, « il faudra qu'un juste tempérament les empêche de dégénérer en licence et en désordre ». Ils ne s'interdiront pas de travailler, selon le vœu de l'Église, à « faire pénétrer dans tous les ordres de l'État et à y faire appliquer les principes chrétiens, qui possèdent une merveilleuse efficacité pour guérir les maux de l'époque présente ». Et ils n'abdiqueront pas l'espérance que « la situation vienne un jour à s'améliorer et à permettre que l'Église » déploie sa puissance bienfaisante pour le plus grand bien des nations, « employant tous les moyens, persuasion, exhortations, prières », œuvres charitables de toute espèce, institutions sociales, dévouements de toute

nature, « pour remplir, comme c'est son devoir, la mission qu'elle a reçue de Dieu : procurer aux hommes », avec la paix et la prospérité de ce monde, « le salut éternel ».

Voilà ce que dit l'encyclique *Libertas* aux hommes de bonne volonté. Sa voix, aussi puissante qu'elle est douce et pénétrante, sera accueillie comme elle le mériterait, quand même elle ne l'exigerait pas, avec la plus entière et la plus affectueuse soumission.

CONCLUSION

Une question encore pour terminer. Que reste-t-il maintenant du *libéralisme* ?

Nous voulons parler du *libéralisme* comme système spécial, ayant, comme le dit le Pape, son nom propre emprunté à la liberté, et son principe premier dans une fausse conception de la liberté. De plus, nous ne traitons la question que pour les fidèles catholiques et pour les hommes capables, même en dehors de la foi, de saisir une doctrine philosophique aussi bien exposée et aussi fortement motivée que l'est celle de l'encyclique *Libertas*.

Pour ces deux classes d'hommes, de ce qui fut jusqu'à ce jour le système du *libéralisme*, l'encyclique ne laisse absolument rien subsister. Car qu'y a-t-il de plus opposé au libéralisme que ce qu'elle permet : réclamer la liberté de l'Église et faire reconnaître son droit d'enseigner; ne lui demander que des concessions compatibles avec sa mission divine; subir, quand elles s'imposent, les libertés modernes, et les tolérer en vue d'un plus grand mal à éviter, mais en continuant de les tenir pour mauvaises, déraisonnables, non désirables en elles-mêmes; en user exclusivement pour le bien; ne les accepter qu'avec les tempéraments nécessaires pour qu'elles ne dégénèrent pas en licence? Tout cela est effectivement bien contraire à la conception libérale,